

## **Motion situation des universités**

**Concernant la recherche**, après des mois d'une contestation très large, la loi de programmation de la recherche (LPR) a été promulguée le 24 décembre. Elle contient tous les éléments de destruction des statuts nationaux, de précarisation, de mise en concurrence des établissements et des personnels que nous avons dénoncés. Ainsi, confirmant toutes les craintes, dès le 8 janvier et sans attendre de textes de mise en application de la LPR, la CP-CNU a été informée de la suppression de la procédure de qualification pour les MCF titulaires dans le cadre des candidatures à un poste de professeur.

Nous demandons toujours l'abrogation de la LPR et sa non-application localement au sein de nos universités. Nous demandons que le financement récurrent des équipes et des unités de recherche sur dotation d'État redevienne prépondérant et soit significativement augmenté ; c'est la condition pour préserver la liberté de recherche qui seule permet une recherche publique indépendante.

**Concernant les formations**, de la circulaire du 19 décembre prévoyant une réouverture de l'université à des groupes de 10 étudiant·es « en situation de vulnérabilité » aux dernières annonces d'E. Macron envisageant une présence un jour sur cinq pour tout·es les étudiant·es, derrière l'affichage médiatique, ces mesures ne répondent pas à l'urgence du moment et au risque d'une année sacrifiée. L'attitude désinvolte du gouvernement ne fait que confirmer le déni de réalité : comment ne pourrait-il pas entendre que nos universités sont en train d'atteindre un point de non retour ? Tous les indicateurs sont au rouge : décrochages, destruction des liens sociaux et pédagogiques, isolement, pertes d'emplois et de revenus, voire de logement, détresse psychologique qui va parfois jusqu'aux actes les plus extrêmes. Aujourd'hui, ce sont tou·tes les étudiant·es qui sont fragiles, touché·es par la précarité et le risque de décrochage. Rappelons que les BTS et classes préparatoires dans les lycées fonctionnent majoritairement en « présentiel » depuis le début de l'année universitaire et que rien ne justifie d'interdire aux uns ce qu'on accorde aux autres.

**Il est donc impératif que les universités rouvrent et cela dès maintenant et pour toutes les formations. Ce retour doit s'organiser dans des conditions sanitaires sécurisées dont la mise en place est de la responsabilité du gouvernement. Nous exigeons donc que les moyens humains, financiers et matériels nécessaires soient attribués de toute urgence sous peine de sacrifier une génération entière d'étudiant·es. L'avenir de nos universités est en jeu.**

**D'ores et déjà, nous demandons**

**- la levée du contrôle des présences/absences, peu importe la modalité choisie à savoir distanciel/présentiel/semi-présentiel, hybride**

**- la réquisition des budgets "aides financières allouées aux étudiant.e.s" et une communication des présidences d'université sur les aides aux étudiant·es**

**- une prise de position des présidences des universités toulousaines sur la gestion autonome vis à vis des mesures gouvernementales, pour répondre aux besoins spécifiques des filières et des niveaux.**

**Nous réitérons la demande d'un plan pluriannuel de recrutements de 65 000 postes titulaires sur 10 ans, dont 8500 créations de postes pour l'année 2021, pour l'ensemble de l'ESR tous corps confondus et la titularisation des personnels contractuels recrutés sur fonctions pérennes, ainsi qu'un effort budgétaire programmé sur 10 ans de trois milliards d'euros supplémentaires par an en faveur de l'ESR.**

**Nous, personnels et étudiant·es du site toulousain, appelons à nous mettre en grève le 26 janvier, à manifester ensemble, dans un cortège commun, à 11h30 (départ Arche de Marengo, en haut des allées Jean Jaurès) avec la communauté de l'Éducation Nationale et appelons à rejoindre le mouvement de grève interprofessionnelle prévu le 4 février 2021.**

**Par ailleurs, nous appelons à l'organisation d'AG personnels et étudiant·es sur les trois sites universitaires le lundi 1<sup>er</sup> février et à une AG inter-facs à UTJJ le lundi 8 février.**

**AG ESR 31 du vendredi 21 janvier 2021**